

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 28 FEVRIER 2008**

**Délibération
n° 2008.02.048**

**Nautilus : Attribution
d'entrées gratuites :
compte-rendu 2007
et fixation du
nombre pour 2008**

LE VINGT HUIT FEVRIER DEUX MILLE HUIT à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège social 25 boulevard Besson-Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **21 février 2008**

Membres présents :

Philippe MOTTET, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Denis DOLIMONT, Bernard CHARRIER, Michel BRONCY, Robert CHABERNAUD, Bernard SAUZE, Lionel MERONI, Bernard ALLIAT, Jean-Claude BESSE, Bernard BIRONNEAU, André BONICHON, Jean-Claude BONNEVAL, Jean BOUGETTE, Michel CHAVAGNE, Jean-Yves DE PRAT, Louis DESSET, Jean DUMERGUE, Guy DUPUIS, François ELIE, Martine FAURY, Annie FOUGERE, Maurice FOUGERE, Henri GARCIA, Patrick GEAY, Maurice HARDY, Jean MARDIKIAN, Gérard MARQUET, Rolland MIGNONNEAUD, Cyrille NICOLAS, Daniel OPIC, Alain PIAUD, Christian RAPNOUIL, Gilles VIGIER, Jacqueline WILDE

Ont donné pouvoir :

Jean-Pierre GRAND à Lionel MERONI, Didier LOUIS à Christian RAPNOUIL, Jean-Jacques SYOEN à Philippe MOTTET

Excusé(s) :

Excusé(s) représenté(s) :

Bernard CONTAMINE par Henri GARCIA, Michel HUMEAU par Patrick GEAY, Jean-Claude MOGIS par Rolland MIGNONNEAUD, Patrick RIFFAUD par Jacqueline WILDE

EQUIPEMENTS STRUCTURANTS /
EQUIPEMENTS SPORTIFSRapporteur : **Monsieur BRONCY****NAUTILIS : ATTRIBUTION D'ENTREES GRATUITES : COMPTE-RENDU 2007 ET FIXATION DU
NOMBRE POUR 2008**

Par délibération n°20 du 19 juin 2002, le conseil d'administration de la régie du Grand Angoulême NAUTILIS a autorisé ses représentants à attribuer des entrées gratuites au centre NAUTILIS afin de promouvoir le site.

Le nombre d'entrées gratuites susceptibles d'être attribuées en 2007 avait été fixé à 5 000.

2 658 entrées ont été effectivement délivrées (contre 2 507 en 2006), représentant une somme totale de 11 749 €, soit un prix moyen de 4,42 €.

Ces attributions se sont réparties comme suit :

ANNEE 2007		
Objet :	Nombre de tickets	Valeur
Remboursements	328	1 450 €
Communication - dotations	250	1 105 €
Mairies	2 080	9 194 €
TOTAL	2 658	11 749 €

Pour l'année 2008, il est proposé de maintenir à 5 000 le nombre d'entrées gratuites susceptibles d'être distribuées, représentant, sur la base d'un prix moyen prévisionnel par ticket de 4,50 €, une somme globale de 22 500 €.

Ces attributions pourraient à titre indicatif se répartir comme suit en 2008 :

ANNEE 2008		
Objet :	Nombre de tickets	Valeur
Remboursements	1 360	6 120 €
Communication - dotations	1 560	7 020 €
Mairies	2 080	9 360 €
TOTAL	5 000	22 500 €

Répartition des tickets gratuits	
Communes	Part proportionnelle au nombre d'habitants
ANGOULEME	698
FLEAC	79
GOND PONTOUVRE	123
LA COURONNE	142
LINARS	67
L'ISLE D'ESPAGNAC	108
MAGNAC SUR TOUVRE	77
NERSAC	70
PUYMOYEN	72
RUELLE SUR TOUVRE	142
SAINT MICHEL	78
SAINT SATURNIN	53
SAINT YRIEIX	130
SOYAUX	189
TOUVRE	52
TOTAL	2 080

Vu l'avis favorable de la commission équipements structurants du 22 janvier 2008,

Je vous propose :

DE PRENDRE ACTE du compte rendu de la gestion des entrées gratuites pour l'année 2007.

D'AUTORISER Monsieur le président, Monsieur le vice-président de la commission des équipements structurants, Monsieur le directeur de Nautilus et Monsieur le directeur adjoint commercial à attribuer des entrées gratuites au centre nautique patinoire Nautilus.

DE FIXER à 5 000 le nombre d'entrées gratuites au centre Nautilus susceptibles d'être attribuées en 2008.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
Reçu à la Préfecture de la Charente le : 05 mars 2008	Affiché le : 06 mars 2008